L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 JUILLET 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 9 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Déjan, Jr, à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet. — Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, linge et "notions."

Par Louis Sarra & Bro, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos cosmétiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185 ..... Rue des Remparts 185

Besoin de main d'œuvre.

Ce que nous disons tous les jours dans nos échanges des paroisses confirme de plus en plus les assertions de M. Houchereau sur la rareté de la main d'œuvre. C'est un sujet continuel de plainte de la part des habitants. Hier la *Gazette de Tensas* nous disait que cette paroisse n'avait pas assez de bras pour cultiver un tiers seulement des terres qui étaient exploitées autrefois. Nous ne voulons pas examiner comment cette disette de travailleurs peut avoir lieu. C'est là une des plus calamités de la guerre et de la politique radicale, qui n'ont pas besoin d'explication. Si, cet état de choses nous est dû imposé comme une pénalité, nous n'aurons pas à nous plaindre après notre défaite, car on pourrait toujours nous dire : c'est vous qui l'avez cherché et vous l'avez trouvé.—Mais l'état de choses ne vient pas de là. Il vient des fausses théories de nos adversaires qui, longtemps avant la guerre de séparation, avaient attaqué les institutions du Sud et voulaient les détruire. La guerre n'a été pour eux qu'une occasion de mettre beaucoup plus tôt qu'ils ne l'espéraient leurs théories en pratique, par conséquent l'erreur leur appartient toute entière ; et cette erreur plus tôt que la guerre a assassiné le Sud. Nous aurons éternellement le droit d'adresser ce reproche aux Radicaux.

La question est de savoir maintenant si nous pourrons revivre en substituant un travail qui conique à celui que nous avons perdu. Il l'Europe nous avons peu de chose à attendre pour le moment. Nos programmes n'émeuvent pas les Allemands et la réputation du Sud ne les attire pas. Cependant le temps presse, car en une nous perdons un produit est un gain pour les autres parties du monde, qui, plus dans des conditions de climat semblables aux nôtres ont, de plus, les bras qui nous manquent. Ce que nous ne ferons pas ici, on le fera en Asie, dans l'Indoustan et dans cent autres régions où la main d'œuvre abonde et où par conséquent elle exige une faible rémunération. Il est surprenant que les Anglais dans leur empire indien n'aient pas encore réussi à supplanter ce que le Sud des Etats-Unis de produit plus. Après des essais vigoureux qui ont duré huit années, car les anglais n'ont pas perdu de temps à encourager la culture du coton dans leur vaste domaine asiatique, il est étonnant, disons-nous, qu'ils ne soient pas encore parvenus au but de leurs efforts, c'est-à-dire à l'anéantissement de toute concurrence.

On peut, à la rigueur, regarder cet échec comme final, car en sept ans d'abord, que l'Etat du Sud peuvent encore concourir à l'approvisionnement du monde pour le coton, il faut réellement qu'il y ait dans l'Inde Anglaise quelque chose d'impossible et d'inexplique. Si les Anglais eussent manqué de bras, on s'en serait manqué de terres, l'échec se comprendrait mieux. Mais on sait ce qui leur fait défaut : ordinairement ils font tout ce qu'il est nécessaire pour la culture du coton et cependant ils font peu ou faire baisser le prix de cette matière au point de décourager les planteurs des autres pays. Au contraire, le prix du coton s'est maintenu à un point qui encourage tout le monde et qui ferait prévoir de nouveau l'abondance, si tout au moins la négligence de la culture du coton dans l'Inde, pour peu qu'elle voit se relever ici.

Nous avons donc raison de rechercher avec avidité tous les moyens propres à nous rendre la puissance productrice que nous avions il y a quelques années. Quelle que soit la qualité des bras, ces bras il nous les faut, quitte à les payer ce qu'ils valent. Ne pouvant avoir assez vite les Européens, ayons les Chinois, ce qui nous paraît infiniment plus facile. On discute beaucoup sur cette race lapuis quelque temps, surtout depuis l'achèvement du chemin du Pacifique par lequel ils peuvent nous arriver promptement. Les uns disent que les Chinois sont de bons travailleurs, les autres n'en ont pas une si bonne opinion, mais personne ne contestique cette population est inutile, bien qu'en Californie on ait prétendu et qu'on prétende encore qu'elle est utilable. Le peu d'égard que les Californiens ont pour les émigrants chinois leur arrivée, prouverait que cette dernière opinion domine.

Nous donne encore hier dans le San Francisco Chronicle le récit de choses déplorables à l'occasion de l'arrivée du steamer Great Republic, de la compagnie de la mêlée du Pacifique, amenant environ mille Chinois en Californie. Ces malheureux ont été maltraités partout officiers des steamers, accourus pour visiter leurs paquets et leurs malles. La police était là pour surveiller cette opération. Elle poussait à coups de bâton ceux qui ne descendaient pas assez vite sur la planche de pont entre le navire et le wharf, et leur adressait un langage brutal qu'ils ne comprenaient pas. Des hommes, des vieillards, de jeunes garçons, des enfants et quelques femmes, toute chargée de fardeaux, comme peut toute leur fortune, étaient obligés de se hâter devant les officiers de tout genre qui montraient une impatience sauvage dans l'accomplissement de leurs devoirs de police et d'inspection ; et pas un de ces officiers n'était retenu par l'idée chrétienne que ce émigrants, ne connaissant pas un mot de la langue de pays, se trouvaient dans l'impossibilité de se défendre et de se protéger. Après débarquement, les Chinois ont été abandonnés à eux mêmes sans ressource, sans renseignements, sans les yeux moqueurs d'une population immense qui était venue jouir, par curiosité, de leur misère et de leur malaise. Voilà la triste réception, et comme ils n'en ont jamais eu de meilleure en Californie, il faut que ces émigrants éprouvent un terrible besoin de sortir de la Chine pour venir sur des bords aussi inhospitaliers. Quelle réception différente ne leur ferait-on pas au Sud, s'ils venaient y venir puisque là ! et avec quel plaisir ne resterait-il pas dans ces grands camps de nègres, et de Chinois unis et différents seulement par la peau ! Il y a place en Louisiane pour deux millions de Chinois, et ces deux millions y viendraient s'ils connaissaient les ressources de notre Etat.

Nous ne voyons qu'une difficulté en cela, et cette difficulté ne nous paraît pas insurmontable. Les Chinois ne demandent rien à personne pour faire la traversée de leur pays en Californie ; ils payent leur passage comme tout le monde, tout en sachant se restreindre à la plus plus exiguë possible, pour payer moins, bien entendu. Mais il est possible que peu d'entre eux aient assez de moyens pour continuer leur voyage et arriver jusqu'à nous par le chemin de fer du Pacifique. Eh bien, c'est par là que doit commencer la tâche de notre bureau d'émigration. Ce bureau devrait, sans délai, prendre des arrangements avec la compagnie du Pacifique et avec les bateaux à vapeur du Sud pour le transport à bon marché de ces émigrants. Ces frais seraient des avances que les Chinois payeraient plus tard avec leur travail. A ce égard, nul désappointement n'est à craindre. Plus nous aurons de ces émigrants, plus nous pourrons compter sur la régularité de leurs travaux, parce que plus il deviendrait difficile de les détourner par des offres plus avantageuses. On peut détourner quelques hommes mais pas des masses d'hommes, et les Chinois, une fois établis sur nos riches terres, y resteraient certainement. Quant à la question de la valeur de leur travail, nous n'avons pas à nous en préoccuper. Il nous suffit de savoir qu'ils coûtent de leur plein gré, qu'ils élèvent leurs familles qu'ils sont économes et aptes à beaucoup de choses, pour conclure à l'utilité de leur introduction au Sud. D'ailleurs, les Chinois suppléent par le nombre à la valeur individuelle qui peut leur manquer, et pour le moment, c'est tout ce que nous voulons.

EXCURSION A PASCAGOULA—Le *Crescent*, cet excellent steamer, renommé depuis si longtemps par la supériorité de son service entre la Nouvelle-Orléans et les ports de l'ouest, quitte ses parages tous les mercredis et samedis pour Pascagoula, après l'arrivée du train de 10 heures du matin. Il s'arrête, chemin faisant, à toutes les villes de bains. Pascagoula, bien la distance pour ceux qui ne connaissent pas encore cette échelle, est un des plus agréables que l'on puisse visiter sur la côte du Golfe. On y trouve tous les agréments réunis, bon air, douce de la rivière ou des sources qui y abondent et l'eau salée de la mer, et soit d'un côté soit de l'autre, la pêche et la chasse et les bains sont bienfaisants. Le prix d'aller et de retour, c'est à dire le prix du voyage entier, n'excède pas que huit piastres. Le steamer *Crescent* a une machine neuve qui lui permet de faire la traversée rapidement, et les officiers sont tous des hommes rompus au service de cette ligne, d'une expérience grande et d'une habileté consommée. En conséquence les familles peuvent en toute sûreté s'embarquer sur le *Crescent*. 2

Les trouble-fêtes de Pontchatoula.

Le *Republican* fait grand bruit à l'occasion d'une interruption causée par des rowdies au pique-nique d'excursionnistes radicaux, organisés sous la conduite du colonel J. M. G. Parker président du club des Pionniers de Grant, avec l'assistance du lieutenant-gouverneur Dunn et de MM. Campbell, Sheridan, Mason, Chadbourne, Craig et d'autres hommes de même sorte et de même illustration. Les Radicaux avec beaucoup de Radicales s'étaient rendus lundi, 5 juillet, à Pontchatoula, paroisse Livingston, pour y célébrer à leur manière l'anniversaire du 4 juillet. Des préparatifs coûteux avaient été faits ; on avait défriché la forêt, comblé les trous de lapins et nivelé le sol. Un immense amphithéâtre avait été élevé et c'est au moment où Mmes les Radicales s'étançaient sur la plateforme pour se livrer à la danse avec les alles du plaisir, qu'une bande de rowdies a pars subitement pour mettre fin à ce bastringue champêtre.

On connaît les rowdies américains ; munis d'armes de tout genre, ils ne plaisantent guères. Devant eux il faut fuir et fuir incontinent pour échapper aux coups, aux hospitalades et souvent à quelque chose de pire. C'est le parti que prirent les Radicales de pique-nique. Elles redescendirent la plate forme plus vite qu'elles n'y étaient montées et les Radicaux, aussi prompts qu'elles, les suivirent pour aller se réfugier tous ensemble dans les waggons qui les avaient amenés. Les waggons alors rebroussant chemin en toute hâte, déposèrent messieurs et dames à la Passe Manchac où le pique nique s'achéva à la grande admiration des crocodiles de l'endroit moins sauvages que les rowdies. C'est en présence de ces crocodiles, amis de la paix et de l'ordre, que le colonel Parker put enfin prononcer à son aise son grand discours en l'honneur du 4 juillet.

Maintenant, dit le *Republican*, justement courroucé de ce manque de galanterie envers les Radicales excursionnistes de la Nlle-Orléans, que penser d'un peuple qui nourrit dans son sein d'aussi abominables brigands ? que penser des habitants de Livingston, qui n'ont pas trouvé parmi eux assez d'hommes bien disposés pour chasser les rowdies et protéger une réunion de patriotes célébrant le 4 juillet ? Et l'on veut que les gens du Nord viennent ici et fassent de ce pays leur lieu de résidence et leur patrie ! Oui, ils pourront venir ici à la condition de ne pas bouger de la ville et d'y rester joujours sous la protection de l'armée et de la police ; mais s'ils veulent aller à Pontchatoula, ils ne le pourront pas.

Quel dommage que les Radicaux ne puissent aller à Pontchatoula ! quel dommage que les Radicales ne puissent se rendre à Livingston pour y étaler leurs grâces devant les habitants de la paroisse ! Ils en auraient grand besoin, car l'étalage de ces grâces pourrait les civiliser un peu.

Mais, ce qui les civiliserait mieux encore, ce serait l'éloquence du colonel Parker, qui réclame de la ville $500 pour avoir simplement agiré le protocole de la vente des water works. Si le Nord ne nous envoyait que des hommes semblables, nous croyons que le Sud n'en serait pas beaucoup plus riche, et de ces hommes-là nous n'avons déjà que trop. Le *Republican* ne sait il pas que la Législature en est pleine, et que ce sont de ces mêmes hommes qui ont voté la loi du canal de l'Ile aux Vaisseaux, des abattoirs, des impressions publiques et maintes autres foits qui nous coûtent notre fortune et notre honneur ? Ceux là sont aussi des rowdies législatifs et ceux là sont plus à craindre que ceux de Pontchatoula.

Ces derniers s'amusent rare faire autrement de mal ; les premiers nous dépouillent sans nous faire grâce d'un dollar. Ils veulent tout et prennent tout. Le *Republican* s'imagine-t-il que nous ayons besoin de besaciers parvés ? Il se trompe grossièrement. Loin de les attirer, nous voudrions plutôt que ceux qui sont parmi nous s'en allassent. Mais qu'il vienne d'autres gens ; que les honnêtes citoyens du Nord prennent ici la place des carpet baggers, des scalwags et de leurs complices ; que les Radicales et les Radicaux tous les aventuriers de l'espèce de ceux qui ont eu la fantaisie de faire danser des Radicales à Pontchatoula et nous garantissons au *Republican* que les rowdies ne les inquiéteront pas.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE DE LA NOUVELLE ORLEANS. — Cette Compagnie vient de publier l'état de ses opérations, du 5 juillet 1868 jusqu'au 30 juin 1869. C'est son troisième état annuel depuis sa fondation, et nous voyons qu'elle a aussi à se féliciter du patronage public. Le montant net de ses primes a été de $173,193 68 et le montant net de ses bénéfices de $63,718 91, ce qui la met à même de déclarer un dividende de 15 pour cent. Quant au total de son actif, il s'élève à $419,898 29. Par conséquent, cette Compagnie d'assurance offre au public toutes les garanties désirables.

☞ Voulez-vous doubler le chiffre de vos affaires en 1870 ? Donnez vos annonces à MORRIS LEVY, agent général du GARDNER'S DIRECTORY, No 5, Commercial Place. 6

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

VINS, ABSINTHE, &c. —M. Alex. Fuchs, 20 rue Toulouse, a reçu, par le navire *Lafonia* d'excellents vins rouges, en barriques et en caisses, de l'absinthe anisée, du kirschenwasser, etc. Voir l'annonce.

☞ Pour tout ce qui concerne le GARDNER'S DIRECTORY, s'adresser par lettre à MORRIS LEVY, Boîte No 57, Post Office, Nouvelle Orléans. 6

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

BAINS DE RIVIÈRE.—Dans l'article que nous avons publié hier sur cet intéressant sujet, nous avons fait simplement allusion à un projet intéressant dont quelques personnes nous ont autorisés à parler plus au long. Nous pouvons aujourd'hui entrer à cet égard dans de plus amples détails.

Nos honorables confrères du *Picayune* sont dans l'erreur lorsqu'ils avancent que la municipalité de la Nouvelle-Orléans n'a accordé jusqu'à ce jour aucun privilège pour établir des bains flottants sur la rivière. En effet, un privilège de cette nature a été accordé, il y a quelque temps, par le Conseil de ville, à messieurs Paul Waterman & Co.

Nous ne pouvons qu'approuver l'autorisation accordée par le Conseil à MM. Waterman et Cie. Elle satisfait aux nécessités les plus strictes de l'hygiène publique et les personnes par lesquelles elle a été obtenue sont dignes assurément de la faveur de nos Ediles.

Nous sommes très vivement que le projet de MM. Waterman & Cie. puisse recevoir une prompte exécution, tant le considérant comme d'utilité publique. Malheureusement les idées les plus simples, les plus pratiques, les plus utiles à tout le monde sont, d'ordinaire, celles dont l'application est le plus difficile. Les novateurs n'arrivent qu'à force de volonté. Nous espérons que MM. Waterman & Cie. ne se laisseront pas décourager par les difficultés inhérentes à toute tentative nouvelle. D'ailleurs, en ce qui concerne la question financière de l'entreprise, nous croyons fermement à un succès certain. Les bains flottants sur la rivière seront à la Nlle-Orléans ce que les bains de la Samaritaine, Deligny, Vigié ont été à Paris, sur la Seine, une excellente et fructueuse affaire. Quant au point où en est actuellement le projet, la lettre suivante que nous ont adressée MM. Waterman & Cie, constitue le plus exact et le plus authentique des renseignements.

AUX rédacteurs de l'ABEILLE.

Messieurs,

Nous avons obtenu, il y a quelques mois, des Conseils de ville, le privilège (pour une durée de cinq ans seulement) d'établir des bains flottants sur le fleuve, entre les rues du Canal et Esplanade, franco de tout droit de wharfage. Nous croyons faire de l'opposition à la connaissance du public les causes qui nous ont empêchés de réaliser encore notre projet. Les proportions primitives sur lesquelles devait être construit notre bain étant trop restreintes pour une aussi grande ville que la Nouvelle-Orléans, nous croyons devoir attendre le concours de quelques capitalistes pour construire un ou plusieurs bains de première classe.

La modicité des prix fixés dans le privilège que nous a accordé le Conseil—10 cents par tête—suffira pour attirer une vaste et nombreuse clientèle, et assurer ainsi le succès d'une entreprise si nécessaire à la Nouvelle-Orléans et intéressant à un si haut degré l'hygiène et la santé publiques.

Nos plans sont actuellement en préparation chez MM. Lamm et Reynolds, architectes, encoignure Perdido et Carondelet, où nous invitons le public à les examiner. Dans tous les cas nos bains seront construits pour la saison prochaine.

Agréez, messieurs, etc,

PAUL WATERMAN & CIE.

8 juillet 1869.

COMPAGNIE DES ABATTOIRS.—La compagnie des abattoirs a eu à soutenir jusqu'à ce jour une lutte très vive contre les intérêts généraux de la communauté froissés par l'exorbitant monopole dont l'investit la Législature radicale de l'Etat ; mais voici que la guerre civile vient de naître au sein de cette institution si justement impopulaire. M. J. G. Clark, l'un des incorporateurs de la loi en vertu de laquelle a été constituée la compagnie, a adressé au juge Lelaman, de la Cinquième Cour de District, une demande de mandamus contre le président, F. J. Pratt, et le secrétaire J. H. McKee, qui tant tout deux les actions auxquel il prétend avoir les incorporateurs de la compagnie. Le juge Lelaman faisant droit à la demande de M. J. Clark a accordé le writ de mandamus et l'a fixé au 14 juillet prochain pour l'ordonner des parties lesquelles a été pris le dit ordre.

VILLÉGIATURE—Le gouverneur Warmouth, accompagné du colonel Dunn, *son aide de camp*, est parti hier pour la Grand'Ile. Les médecins, paraît il, ont conseillé à Son Excellence, le changement d'air comme indispensable à sa santé. Nous espérons que le Gouverneur gagnera sous la conduite du colonel J. M. G. Parker président du club des Pionniers de Grant, avec l'assistance du lieutenant-gouverneur Dunn et de MM. Campbell, Sheridan, Mason, Chadbourne, Craig et d'autres hommes de même sorte et de même illustration. Les Radicaux avec beaucoup de Radicales s'étaient rendus lundi, 5 juillet, à Pontchatoula, paroisse Livingston, pour y célébrer à leur manière l'anniversaire du 4 juillet. Des préparatifs coûteux avaient été faits ; on avait défriché la forêt, comblé les trous de lapins et nivelé le sol. Un immense amphithéâtre avait été élevé et c'est au moment où Mmes les Radicales s'étançaient sur la plateforme pour se livrer à la danse avec les alles du plaisir, qu'une bande de rowdies a pars subitement pour mettre fin à ce bastringue champêtre.

On connaît les rowdies américains ; munis d'armes de tout genre, ils ne plaisantent guères. Devant eux il faut fuir et fuir incontinent pour échapper aux coups, aux hospitalades et souvent à quelque chose de pire. C'est le parti que prirent les Radicales de pique-nique. Elles redescendirent la plate forme plus vite qu'elles n'y étaient montées et les Radicaux, aussi prompts qu'elles, les suivirent pour aller se réfugier tous ensemble dans les waggons qui les avaient amenés. Les waggons alors rebroussant chemin en toute hâte, déposèrent messieurs et dames à la Passe Manchac où le pique nique s'achéva à la grande admiration des crocodiles de l'endroit moins sauvages que les rowdies. C'est en présence de ces crocodiles, amis de la paix et de l'ordre, que le colonel Parker put enfin prononcer à son aise son grand discours en l'honneur du 4 juillet.

Maintenant, dit le *Republican*, justement courroucé de ce manque de galanterie envers les Radicales excursionnistes de la Nlle-Orléans, que penser d'un peuple qui nourrit dans son sein d'aussi abominables brigands ? que penser des habitants de Livingston, qui n'ont pas trouvé parmi eux assez d'hommes bien disposés pour chasser les rowdies et protéger une réunion de patriotes célébrant le 4 juillet ? Et l'on veut que les gens du Nord viennent ici et fassent de ce pays leur lieu de résidence et leur patrie ! Oui, ils pourront venir ici à la condition de ne pas bouger de la ville et d'y rester toujours sous la protection de l'armée et de la police ; mais s'ils veulent aller à Pontchatoula, ils ne le pourront pas.

Quel dommage que les Radicaux ne puissent aller à Pontchatoula ! quel dommage que les Radicales ne puissent se rendre à Livingston pour y étaler leurs grâces devant les habitants de la paroisse ! Ils en auraient grand besoin, car l'étalage de ces grâces pourrait les civiliser un peu.

Mais, ce qui les civiliserait mieux encore, ce serait l'éloquence du colonel Parker, qui réclame de la ville $500 pour avoir simplement agiré le protocole de la vente des water works. Si le Nord ne nous envoyait que des hommes semblables, nous croyons que le Sud n'en serait pas beaucoup plus riche, et de ces hommes-là nous n'avons déjà que trop. Le *Republican* ne sait il pas que la Législature en est pleine, et que ce sont de ces mêmes hommes qui ont voté la loi du canal de l'Ile aux Vaisseaux, des abattoirs, des impressions publiques et maintes autres foits qui nous coûtent notre fortune et notre honneur ? Ceux là sont aussi des rowdies législatifs et ceux là sont plus à craindre que ceux de Pontchatoula.

Ces derniers s'amusent rare faire autrement de mal ; les premiers nous dépouillent sans nous faire grâce d'un dollar. Ils veulent tout et prennent tout. Le *Republican* s'imagine-t-il que nous ayons besoin de besaciers parvés ? Il se trompe grossièrement. Loin de les attirer, nous voudrions plutôt que ceux qui sont parmi nous s'en allassent. Mais qu'il vienne d'autres gens ; que les honnêtes citoyens du Nord prennent ici la place des carpet baggers, des scalwags et de leurs complices ; que les Radicales et les Radicaux tous les aventuriers de l'espèce de ceux qui ont eu la fantaisie de faire danser des Radicales à Pontchatoula et nous garantissons au *Republican* que les rowdies ne les inquiéteront pas.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE DE LA NOUVELLE ORLEANS. — Cette Compagnie vient de publier l'état de ses opérations, du 5 juillet 1868 jusqu'au 30 juin 1869. C'est son troisième état annuel depuis sa fondation, et nous voyons qu'elle a aussi à se féliciter du patronage public. Le montant net de ses primes a été de $173,193 68 et le montant net de ses bénéfices de $63,718 91, ce qui la met à même de déclarer un dividende de 15 pour cent. Quant au total de son actif, il s'élève à $419,898 29. Par conséquent, cette Compagnie d'assurance offre au public toutes les garanties désirables.

☞ Voulez-vous doubler le chiffre de vos affaires en 1870 ? Donnez vos annonces à MORRIS LEVY, agent général du GARDNER'S DIRECTORY, No 5, Commercial Place. 6

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

VINS, ABSINTHE, &c. —M. Alex. Fuchs, 20 rue Toulouse, a reçu, par le navire *Lafonia* d'excellents vins rouges, en barriques et en caisses, de l'absinthe anisée, du kirschenwasser, etc. Voir l'annonce.

☞ Pour tout ce qui concerne le GARDNER'S DIRECTORY, s'adresser par lettre à MORRIS LEVY, Boîte No 57, Post Office, Nouvelle Orléans. 6

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

BAINS DE RIVIÈRE.—Dans l'article que nous avons publié hier sur cet intéressant sujet, nous avons fait simplement allusion à un projet intéressant dont quelques personnes nous ont pris autorisés à parler plus au long. Nous pouvons aujourd'hui entrer à cet égard dans de plus amples détails.

Nos honorables confrères du *Picayune* sont dans l'erreur lorsqu'ils avancent que la municipalité de la Nouvelle-Orléans n'a accordé jusqu'à ce jour aucun privilège pour établir des bains flottants sur la rivière. En effet, un privilège de cette nature a été accordé, il y a quelque temps, par le Conseil de ville, à messieurs Paul Waterman & Co.

Nous ne pouvons qu'approuver l'autorisation accordée par le Conseil à MM. Waterman et Cie. Elle satisfait aux nécessités les plus strictes de l'hygiène publique et les personnes par lesquelles elle a été obtenue sont dignes assurément de la faveur de nos Ediles.

Nous sommes très vivement que le projet de MM. Waterman & Cie. puisse recevoir une prompte exécution, tant le considérant comme d'utilité publique. Malheureusement les idées les plus simples, les plus pratiques, les plus utiles à tout le monde sont, d'ordinaire, celles dont l'application est le plus difficile. Les novateurs n'arrivent qu'à force de volonté. Nous espérons que MM. Waterman & Cie. ne se laisseront pas décourager par les difficultés inhérentes à toute tentative nouvelle. D'ailleurs, en ce qui concerne la question financière de l'entreprise, nous croyons fermement à un succès certain. Les bains flottants sur la rivière seront à la Nlle-Orléans ce que les bains de la Samaritaine, Deligny, Vigié ont été à Paris, sur la Seine, une excellente et fructueuse affaire. Quant au point où en est actuellement le projet, la lettre suivante que nous ont adressée MM. Waterman & Cie, constitue le plus exact et le plus authentique des renseignements.

AUX rédacteurs de l'ABEILLE.

Messieurs,

Nous avons obtenu, il y a quelques mois, des Conseils de ville, le privilège (pour une durée de cinq ans seulement) d'établir des bains flottants sur le fleuve, entre les rues du Canal et Esplanade, franco de tout droit de wharfage. Nous croyons faire de l'opposition à la connaissance du public les causes qui nous ont empêchés de réaliser encore notre projet. Les proportions primitives sur lesquelles devait être construit notre bain étant trop restreintes pour une aussi grande ville que la Nouvelle-Orléans, nous croyons devoir attendre le concours de quelques capitalistes pour construire un ou plusieurs bains de première classe.

La modicité des prix fixés dans le privilège que nous a accordé le Conseil—10 cents par tête—suffira pour attirer une vaste et nombreuse clientèle, et assurer ainsi le succès d'une entreprise si nécessaire à la Nouvelle-Orléans et intéressant à un si haut degré l'hygiène et la santé publiques.

Nos plans sont actuellement en préparation chez MM. Lamm et Reynolds, architectes, encoignure Perdido et Carondelet, où nous invitons le public à les examiner. Dans tous les cas nos bains seront construits pour la saison prochaine.

Agréez, messieurs, etc,

PAUL WATERMAN & CIE.

8 juillet 1869.

COMPAGNIE DES ABATTOIRS.—La compagnie des abattoirs a eu à soutenir jusqu'à ce jour une lutte très vive contre les intérêts généraux de la communauté froissés par l'exorbitant monopole dont l'investit la Législature radicale de l'Etat ; mais voici que la guerre civile vient de naître au sein de cette institution si justement impopulaire. M. J. G. Clark, l'un des incorporateurs de la loi en vertu de laquelle a été constituée la compagnie, a adressé au juge Lelaman, de la Cinquième Cour de District, une demande de mandamus contre le président, F. J. Pratt, et le secrétaire J. H. McKee, qui tant tout deux les actions auxquel il prétend avoir les incorporateurs de la compagnie. Le juge Lelaman faisant droit à la demande de M. J. Clark a accordé le writ de mandamus et l'a fixé au 14 juillet prochain pour l'ordonner des parties lesquelles a été pris le dit ordre.

Marchés européens.

Londres, 8, au soir — Consolidés 93 1/4 Bons 81 5/8 ; Stock calme disponible et en mer ; l'encaisse métallique à la banque d'Angleterre s'est accru de £30,000.

Liverpool, 8, soir—Coton ferme en clôture. Cours sans changement. Ventes 12,000 balles. Blé rouge Ouest deuxième qualité 9 s. 4 d. Graisse 71 s.

Marchés Américains.

New-York, 8, soir — Coton sans changement ; Middling oplands 34 1/2. Ventes 1700 balles. Farine active ; farine de l'Etat 5 00 à 6 85 ; Ouest 5 10 à 7 25 ; commune à fair extra du Sud 6 50 à 6 90. Blé actif. Maïs actif et 2 à 3c plus haut ; blanc Ouest 93. Graisse 19 1/2 à 19 3/4. Autres provisions sans changement. Groceries fermes. Prêts plus fermes.

New-York, 8, soir—Sécurités du Sud lourdes. Louisiane 70. Levées 67. Argent plus facile à 7. Exceptions à 6. Sterling stationnaire 109 5/8 à 109 3/4. Or plus ferme 135 7/8 à 136. Actions fermes. Gouvernements fermes—5-20 de 62 121 3/4 ; de 64 : 117 7/8 ; de 65 : 118 5/8 ; de nouveaux : 116 7/8 ; de 67 et 68 : id.—10-40 : 108.

Une vive indignation a été excitée dans Wall Street par l'annonce que le trésorier se mettra à 5 millions de bons que se propose de faire le gouvernement, annonce qui a été faite aujourd'hui.

Mobile, 8—Coton nominal. Low middling 31. Vente 75 balles. Arrivages 58 balles. Exporté 197 balles.

Louisville, 8 — Farine 4 25. Maïs 68. Avoine 70. Seprs 14 1/2. Mélasses 75. Tabac 308 boucauts vendus de 4 00 à 12 75. Porc 22 00. Bacon-épaules 14 1/2. Plats côtes 17 3/4 à 18 1/4. Whisky 94.

Chicago, 8 — Farine 5 00 à 6 50. Blé 1 35. Maïs 79 à 79 1/4. Avoine 68 à 70. Seigle 1 07. Orge à 1 42. Porc 22 50. Graisse 32 25 à 32 00. Graisse 18 à 18 1/2. Epaules en grenier 12 1/2.

Cincinnati, 8—Farine de famille 5 75 à 6 00. Maïs 75 à 76. Avoine 70 à 72. Seigle 1 10 à 1 15. Whiskey 95. Porc 32 50. Viandes en grenier : Epaules 12 3/4. Plats côtes 17 1/2 à 18. Graisse 19.

St-Louis, 8—Farine de famille 5 75 à 6 00. Maïs 75 à 76. Avoine 70 à 72. Seigle 1 10 à 1 15. Whiskey 95. Porc 32 50. Viandes en grenier : Epaules 12 3/4. Plats côtes 17 1/2 à 18. Graisse 19.

St-Louis, 8—Farine 10 à 15c de baisse pour la qualité d'exportation. Blé 3 à 4c de hausse. Maïs 1 à 2c de hausse.

Washington, 8 — Le *Chronicle* publie un article très sérieux sur les élections de la Virginie. Tout n'est pas perdu, dit-il, en Virginie. Le Congrès tient encore les clefs de la citadelle.

Les rebelles démocrates peuvent se vanter d'avoir fait leur devoir dans l'Ouest, mais il reste encore un remède à la situation.

On a remarqué des signes d'une divergence d'opinion entre l'administration et Bontwell, depuis les élections de la Virginie.

TEMPERATURE—8 Juillet 1869.

THERMOMÈTRES DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	79 degrés
12 " M.	85
3 " P. M.	86
6 " "	80

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 8, 6 P. M.—Baromètre 79.60. Temps calme. Pas d'arrivages ni de départs. En dehors attendant le vent, navire Upland, barque Darrette, brick Three Sisters.

Nouvelles des Rivières

Vicksburg, 8—Monté Great Republic, à 9 A. M ; Pargood, à 3 P. M. Descendus Ree et barge, à 6 A. M ; R. E. Lee, à 10 A M ; Peyton et barges à 3 P. M. La rivière monte rapidement.

Louisville, 8 — La rivière baisse avec 7 pieds 9 pouces d'eau dans le canal.

St-Louis, 8 — La rivière baisse.

Memphis, 8—Temps chaud et pluvieux. Rivière stationnaire. L'Arkansas monte toujours. Nouvelles du haut fleuve rares. Les effets tendront à *regnuter* sa confiance.

Le *Pays* ne donne pas la date de cette lettre et ne dit point à qui elle a été adressée.

Nouvelles de Washington.

Washington, 8—On affirme de source certaine que la dépêche annonçant le remplacement de Hoff par l'amiral Poor est prématurée.

Hoff a seul reçu de son commandement que sur sa demande personnelle. Le gouvernement approuve la conduite officielle de Hoff.

La Capitaine, bateau cuirassé, s'est rendu à Santiago pour faire une enquête sur les circonstances qui ont occasionné le mort de Speckman et, si cela est nécessaire, demander une prompte réparation.

Plusieurs des gros bateaux cuirassés seront envoyés dans les eaux de l'Ile de Cuba. Le Semiole part demain et le Dictator dans six ou huit jours.

Dans deux semaines, vingt navires seront prêts à partir pour les eaux de la République les soins du service de l'Etat rendront nécessaire leur présence.

Le major Hoffford, du Mississippi, a reçu de Jackson une dépêche signée par le juge de concor des erreurs et appels, le secrétaire d'Etat, le juge de la cour criminelle à Vicksburg, l'ex-secrétaire d'Etat Hill, J. E. Murphy et d'autres citoyens éminents, annonçant que le parti de l'Union républicain, en présence de la révolte populaire de la population du Mississippi, sonnendra le juge Louis Dent, pour la place de gouverneur, s'il veut accepter.

Le major Hoffford a été autorisé aujourd'hui par le juge Dent à dire qu'il accepterait sa nomination.

Les femmes employées dans le bureau des Patentes sont tenues de prendre le serment d'épreuve.

Le Président ne fera pour le moment aucune modification dans la mission de Liberia.

Nouvelles diverses.

Richmond, 8 — Gilbert C. Walker est arrivé de Norfolk à une heure de l'après midi.

La journée a été un véritable jour de fête. 5000 personnes étaient réunies à la gare du chemin de fer à l'arrivée du train. Un comité composé des citoyens de toutes nuances, blanc et noire, en tête, avait reçu Walker à son arrivée. Mais la populace s'est précipitée et entraînant la nation et le Corps législatif, qu'à la voiture qui lui était destinée et que décoraient les drapeaux des Etats-Unis et de l'Etat.

La procession, tenant un mille de long, a parcouru les principales rues de la ville. La plupart des voitures (il y en avait une centaine à la tête) étaient pavoisées de drapeaux, et sur celle qui portait la fanfare des musiciens était placé un transparent sur lequel étaient peints un blanc et un nègre se donnant la main. Les rues étaient encombrées par la foule qui suivait la procession ; il y avait au moins 20,000 personnes.

En arrivant devant la maison du colonel James R. Branch, le candidat conservateur qui a péri si malheureusement vendredi dernier, toutes les têtes se sont découvertes et la foule est passée en silence.

Arrivé à l'hôtel, Walker s'est montré, entouré des membres des Etats-Unis et de l'Etat, portés par des représentants des deux races. Après quelques minutes d'acclamations assourdissantes, il a prononcé un discours. Walker a d'abord félicité le peuple de son éclatante victoire, puis il a dit que dans ce moment de triomphe il fallait être charitable envers les vaincus et se souvenir que ceux qui avaient voté contre le ticket étaient des hommes ignorants et abusés apparemment à une race qui n'a pas en le temps d'acquérir une instruction pour contremaître l'injustice qu'il y a à frapper d'incapacité politique d'autres citoyens. Nous devons nous rappeler, dit-il ajouté, que nous avons réussi sur une plateforme établissant le suffrage universel et l'égalité des droits, nous devons reconnaître que ceux qui nous ont combattus aussi bien que ceux qui nous ont soutenus sont en possession de tous leurs droits et sont protégés par la loi. (Applaudissements).

Le dévoir des Etats-Unis et enseignés.

Nous ne devons pas oublier que l'occasion de remporter cette victoire nous a été donnée par la générosité du Président Grant (applaudissements prolongés) et que les fruits de cette victoire doivent